



Champs réservés à l'association

Garde Choisie : MATIN APRES-MIDI MERCREDI SANS REPAS MERCREDI AVEC REPAS MERCREDI AVEC REPAS JUSQU'A 14h

Paiement choisi : Règlement début mois 3x par chèques En totalité

Dossier complet : OUI NON pièces manquantes : Assurance Vaccins Photo Autres :.....

Discipline choisie : ROLLER (Mirza Roller Club)

Garde péri-éducative (Enfants de 6 à 11 ans) – Fiche d'inscription 2019 / 2020

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

filles garçon

Ecole fréquentée :

Classe :

Nom du responsable légal :

Prénom :

Tel domicile :

Tel portable père :

Tel professionnel :

Tel portable mère :

Adresse :

Mail :

Employeur / profession père :

Employeur / profession mère :

Renseignements particuliers concernant l'enfant :

(traitement médical longue durée, contre indications, allergies, autres ...)

N° Allocataire CAF : (à fournir impérativement)

J'autorise, je n'autorise pas les responsables de l'association L.R.S.G., en cas d'urgence à conduire mon enfant chez un médecin ou à l'hôpital par le service des pompiers ou du SAMU.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

J'autorise, je n'autorise pas mon enfant à participer à toute les activités de l'association L.R.S.G., telles que piscine, baignade, plage, balade, spectacle sortie ou autre.

J'ai bien noté que les déplacements se font par car ou voitures particulières.

J'autorise, je n'autorise pas l'association L.R.S.G. à filmer ou photographier mon enfant et publier les images dans le cadre des activités liées à la garde péri-éducative.

Je soussigné(e)certifie sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont exacts.

Fait à, le

Signature du responsable légal :

Article 1 - FORMALITÉ D'INSCRIPTION

L'inscription annuelle est obligatoire pour que l'enfant puisse être admis.

Les **pièces à fournir** pour l'inscription d'un enfant :

- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire
- Le contrat d'engagement
- Un certificat médical de moins de 3 mois (roller, skateboard)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Le numéro allocataire CAF
- La photocopie des vaccinations
- 1 photo
- Une copie du règlement intérieur signé

Article 2 - FONCTIONNEMENT

La garde péri-éducative accueille les enfants de **6 ans à 15 ans**.

L'encadrement est assuré par une équipe d'**animateurs professionnels**.

Pour les après-midis, il est recommandé aux parents de prévoir un petit goûter.

Les objets précieux, argent, console de jeux tels que les Nintendo DS, etc. ne sont pas interdits mais déconseillés. Cependant, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte de l'école Malacarnet et du Skatepark Municipal de Mirza.

En cas de fièvre, douleur ... les parents seront systématiquement prévenus.

Aucun médicament ne sera donné aux enfants sans prescription médicale.

Article 3 - HORAIRES

• La garde péri-éducative est ouverte du lundi au vendredi en période scolaire.

• La garde péri-éducative est ouverte de **16h00 à 18h00**, l'accueil du matin se fait entre **6h45 et 7h50**. Le mercredi, la garde est ouverte de **6h45 à 18h00 (possibilité de garde sans repas de 6h45 à 13h00)**

• La garde péri-éducative ferme ses portes à 18h. En conséquence, les parents prendront les dispositions nécessaires pour venir chercher leurs enfants, ou les faire récupérer par une personne majeure autorisée, avant l'heure de fermeture.

• **tout retard entrainera une pénalité financière au profit de l'animateur en charge de votre enfant : 5€ par demi-heure de retard à remettre directement à l'animateur resté avec votre enfant.**

• En cas de grève dans l'éducation nationale, le ramassage en bus ne sera assuré que si les établissements scolaires ne sont pas fermés mais l'accueil restera ouvert aux enfants aux horaires normaux si les familles peuvent les déposer.

• En cas de mouvement social, grève ou blocus dont nous ne sommes pas responsables, l'association n'ouvrira ses portes que si les conditions permettent un accueil convenable.

Article 4 - RESPONSABILITE

Nous attirons l'attention des parents sur le fait que leur responsabilité pourrait être engagée dans le cas où leur enfant commettrait un acte de détérioration du matériel ou des locaux. Il en est de même s'il blessait un autre enfant.

Une **assurance Responsabilité Civile** couvrant les dommages pour les activités extra scolaires doit être souscrite par les parents.

L'assurance de la garde péri-éducative complète celle souscrite par les parents.

L'association est responsable des enfants pendant les heures d'ouverture.

En cas d'accident survenu à l'enfant, si les parents ne peuvent être contactés pour en être informés, l'association interviendra selon les instructions qui auront été portées sur la fiche sanitaire.

Un enfant ne pourra repartir « seul ou accompagné d'un autre mineur » de la garde périscolaire, sauf autorisation écrite des parents.

Article 5 - FACTURATION ET ABSENCES

La facturation est établie suivant le contrat d'engagement remis par la famille.

3 modes de règlement sont proposés :

Mensualisation sur 10 mois de septembre à juin en chèque, virement ou espèce.

Un chèque de caution égal au montant d'une mensualité est exigé pour ce mode de paiement. Le paiement des mensualités s'effectue en début de mois sur présentation d'une facture correspondant à la mensualisation choisie.

En 3 chèques donnés à l'inscription et encaissés selon les dates indiquées au dos.

Intégralité encaissé à l'inscription.

Aucun remboursement ne peut intervenir en cas d'absence. Si un motif grave (longue maladie, décès, déménagement) empêche l'enfant de venir, il sera procédé à un remboursement sur présentation d'un justificatif officiel (certificat médical, de décès, justificatif de domicile).

Article 6 - RENVOI

La direction se réserve le droit d'exclure un enfant, notamment dans les cas suivants :

- Indiscipline notoire, violence, incivilité, ...
- Retard important ou répétitif dans le paiement des sommes dues,
- Retard important ou répétitif dans la reprise des enfants après l'heure de fermeture,
- Refus des parents d'accepter le présent règlement.

L'exclusion peut être temporaire ou définitive.

Le seul fait d'inscrire un enfant à la garde péri-éducative constitue, pour les parents, une acceptation de ce règlement qui leur sera remis et qui sera également affiché dans les locaux.

Fait à , le

Signature du responsable légal :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : _____ PRÉNOM : _____
 DATE DE NAISSANCE : _____ GARÇON FILLE

VACCINS OBLIGATOIRES	Dates des derniers rappels	VACCINS RECOMMANDÉS	dates
DT polio ou autres		Hépatite B	
BCG		Rubéole oreillons rougeole (R.O.R)	
Fièvre jaune		Coqueluche	

L'enfant suit-il un **traitement médical longue durée** ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	VARICELLE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
SCARLATINE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	COQUELUCHE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
ROUGEOLE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	OREILLONS	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
ASTHME	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

ALLERGIES :

MÉDICAMENTEUSES oui non ALIMENTAIRES oui non

AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisations, opération, rééducation) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....

RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE),.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT

Je soussigné(e),responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du Centre de Loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : _____ Signature du responsable légal : _____



RIB - Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire des opérations sur votre compte (virements, prélèvements, etc ...).
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc ...).

RIB - Identifiant national de compte
National Bank Account Number

Domiciliation
Domiciliation

ETABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB	CAYENNE CENTRE FINANCIER ZI COLLERY 11 RUE DES LUCIOLES 97399 CAYENNE CEDEX
20041	01019	0076175D016	71	

L'identifiant international de compte est intégré au présent relevé d'identité bancaire. Cet identifiant a été créé pour faciliter les règlements transfrontières.

IBAN - Identifiant international de compte
International Bank Account Number

BIC - Identifiant international
de l'établissement
Bank Identifier Code

FR28	2004	1010	1900	7617	5D01	671	PSSTRPPCAY
------	------	------	------	------	------	-----	-------------------

Titulaire du Compte - Account Owner

LIGUE ROLLER ET SKATEBOARD GUYANE 11 IMPASSE MIRZA 97300 CAYENNE
Cadre réservé au destinataire du relevé
<div style="border: 1px solid black; height: 60px;"></div>

La Banque Postale - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance,
au capital de 2 342 454 090 Euros - RCS PARIS 421 100 645 - Code APE 6419 Z